Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 35 (1899)

Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE

N° 32. — 5 août 1899.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Éprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La société et l'école. — La vie simple. — Chronique scolaire : Genève, Vaud, Jura bernois, Zurich, Bâle, Tessin, France, Allemagne, Autriche. — Les voyages scolaires. — Revue des journaux. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Correspondance. — Errata. — Partie pratique : Composition, dictées. — Lecture. — Calcul. — Comptabilité. — École enfantine : Les adjectifs déterminatif et qualificatif.*

L'EDUCATEUR publiera prochainement un article sur la DIRECTION DES SOCIÉTÉS CHORALES et un CHANT à trois voix égales pour les écoles de la Suisse romande.

Sous le titre « Glanures historiques », notre journal donnera dans ses prochains numéros une série de menues contributions à l'histoire de l'instruction publique dans le Pays de Vaud sous la domination bernoise. Ces documents INÉDITS ont été soigneusement copiés et nous ont été envoyés par M. L. Dupraz, Directeur de la Bibliothèque cantonale.

LA SOCIÉTÉ ET L'ÉCOLE

I

La société, au sein de laquelle nous vivons, n'est pas une simple collectivité d'individus, rapprochés mais isolés et indépendants les uns des autres. *Aucun de nous ne vit pour soi-même.* Nous sommes membres les uns des autres, et serviteurs les uns des autres. Et comme dans notre corps les organes particuliers, qui s'y prêtent un mutuel appui, sont groupés en un certain nombre d'organismes dont le but commun est notre conservation et développement; de même, dans le corps social, les activités particulières se groupent entre elles et y forment différents organismes qui poursuivent ensemble le même but, savoir : la conservation et la prospérité des individus et du corps social tout entier.

L'Etat, l'Eglise, l'Ecole, l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie sont les plus importants de ces organismes. Tous intimément unis entre eux et s'appuyant mutuellement, travaillent au but commun, tout en ayant chacun sa tâche spéciale, son domaine particulier à explorer, à cultiver, à développer.

Il appartient aux sciences sociales et politiques de déterminer la sphère d'action de chacun des organismes du corps social, de fixer son programme, de formuler les règles de son développement, d'indiquer ses méthodes, d'en marquer le but, et de montrer comment on peut et doit maintenir entre tous un sage et bienfaisant équilibre.

Je laisse donc de côté ces difficiles questions, et me bornerai, dans ce modeste travail, à jeter un coup d'œil sur la sphère d'action de l'école et sa mission au sein du corps social.

* * *

La tâche de l'école actuelle, telle qu'elle ressort de son activité et de ses aspirations, consiste essentiellement à inculquer à chaque individu les connaissances, à développer en lui les aptitudes pratiques, et à lui donner la culture morale et religieuse, que réclament sa position sociale et la vocation à laquelle il se consacrera. Cette tâche, qui doit aussi tenir compte du développement rationnel de toutes les facultés de celui qu'on instruit et élève, est immense, on pourrait presque dire sans limites. Mais on ne saurait rien y retrancher. Les connaissances, unies à un développement adéquat des facultés, sont nécessaires, les aptitudes pratiques de la plus grande utilité, et la morale, fondée sur le sentiment religieux, indispensable pour enrayer les passions et assurer le fidèle et fructueux fonctionnement de toutes les activités.

* * *

Cette large conception de la tâche de l'école est de date assez récente. Elle ne remonte guère, sauf quelques essais particuliers, au-delà du milieu de notre XIXme siècle. Avant les évolutions démocratiques de 1830 et celles qui suivirent, le programme de l'école n'embrassait pas un si vaste horizon.

L'école primaire, ou plus exactement l'école populaire, avait pour tâche principale de préparer l'enfant par la lecture, la mémorisation du catéchisme, le chant des psaumes et une sévère discipline, à sa vocation de chrétien. Belle et grande mission, qui a porté durant des siècles de bons et excellents fruits, partout où elle était remplie avec intelligence et fidélité. Ci et là, suivant les capacités du magister, l'école ajoutait les quatre premières règles à son programme. L'écriture, partout enseignée, n'était guère qu'un exercice de calligraphie. L'orthographe, toute d'usage, ne s'apprenait que par la vue. J'ignore quand surgit l'idée des dictées qui, vers la fin, jouèrent un si grand rôle dans la vieille école.

L'enseignement secondaire, sauf de rares exceptions, demeura jusqu'en 1830 renfermé exclusivement dans le gymnase ou collège

latin, création des réformateurs et des jésuites. Les études *humanitaires* qu'on y faisait, hautement appréciées à travers les temps modernes, étaient considérées, et sont encore aujourd'hui considérées par plusieurs, comme étant les seules capables de donner à l'esprit humain une culture supérieure, soit la vraie culture classique. Et il faut reconnaître qu'elles ont formé au XVIIme, au XVIIIme siècle et dans la première moitié de notre siècle, des orateurs et littérateurs admirables, et dans tous les domaines de la science et de l'art, des savants et des génies hors ligne, non pas tant par les connaissances qu'elles inculquaient, que par l'élan qu'elles donnaient aux esprits. Ces études, si suggestives, ne visaient aucune vocation spéciale ; elles développaient l'*homme* en l'enrichissant essentiellement des trésors des classiques grecs et romains, et le préparaient ainsi aux études universitaires, théologiques, juridiques et médicales, les seules études spéciales alors existantes.

Tel était le programme des anciennes études, simple, bien déterminé, et, il nous est permis de le croire, adapté à l'époque qui a précédé la nôtre et qui l'a préparée.

Aujourd'hui les anciens cadres sont brisés, les digues élevées par nos pères ont été rompues, et le torrent scolaire se répand de tous côtés pour féconder et éclairer toutes les activités. Faut-il lui laisser champ libre, ou devra-t-on chercher à le canaliser, à l'exemple de nos pères, et l'adapter d'après un système encore à découvrir aux vrais besoins de la société ?

Je n'essayerai pas de répondre à ces graves questions, le temps ne me paraissant pas encore venu pour les résoudre, et me bornerai, dans les deux articles qui vont suivre, à exposer l'état actuel de l'école et à indiquer quelques-uns des éléments du problème.

J. Panoz.

PAGE CHOISIE

La religion simple.

Comme j'ai côtoyé le terrain religieux, dans ce qu'il a de général du moins, on me demandera peut-être de dire en quelques mots simples quelle est la meilleure religion, et je m'empresse de m'expliquer sur ce sujet. Mais peut-être ne faudrait-il pas poser la question comme on le fait d'ordinaire, en demandant quelle est la meilleure religion ? Les religions ont sans doute certains caractères précis, et des qualités ou des défauts qui sont inhérents à chacune. On peut donc à la rigueur les comparer entre elles ; mais à cette comparaison se mêlent toujours des partis pris ou des partialités involontaires. Il vaut mieux poser la question autrement et demander : Ma religion est-elle bonne et à quoi puis je reconnaître qu'elle est bonne ? A cette question, voici la réponse : votre religion est bonne si elle est vivante et agissante ; si elle nourrit en vous le sentiment de la valeur infinie de l'existence, la confiance, l'espoir,

la bonté; si elle est alliée de la meilleure partie de vous-même contre la plus mauvaise, si elle vous fait comprendre que la douleur est une libératrice; si elle augmente en vous le respect de la conscience des autres; si elle vous rend le pardon plus facile, le bonheur moins orgueilleux, le devoir plus cher, l'au-delà moins obscur. Si oui, votre religion est bonne, peu importe son nom. Quelque rudimentaire qu'elle soit, quand elle remplit cet office, elle procède de la source authentique, elle vous lie aux hommes et à Dieu.

Mais vous servirait-elle par hasard à vous croire meilleur que les autres, à ergoter sur des textes, renfrogner votre figure, à dominer sur la conscience d'autrui ou à livrer la vôtre à l'esclavage, à endormir vos scrupules, à pratiquer un culte par mode et par intérêt, ou à faire le bien par calcul d'outre tombe, oh alors! que vous vous réclamiez de Bouddha, de Mahomet ou du Christ même, votre religion ne vaut rien, elle vous sépare des hommes et de Dieu.

(La vie simple). C. Wagner.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Enseignement agricole.** On sait qu'il existe à Châtelaine, près de Genève, une école cantonale d'horticulture dont le comité compte un délégué de chacun des cantons de Vaud et de Berne, qui accordent à cet établissement une subvention annuelle. Depuis quelques années, un courant s'est manifesté dans notre population agricole en faveur d'un enseignement de la viticulture, si importante pour notre canton, et de la culture maraîchère qui pourrait devenir, pour les habitants de la campagne genevoise, un sérieux élément de profit. Le premier projet fut de créer deux écoles distinctes, mais, après réflexion, on a préféré rattacher les nouveaux cours à l'école déjà existante. En juin dernier, le Grand Conseil a adopté un projet de loi remettant à l'école d'horticulture l'enseignement pratique de la culture maraîchère et de la viticulture. Par le même acte législatif, il a maintenu les cours agricoles d'hiver, institués il y a deux ans, et mis à la charge de l'Etat et, par conséquent, placé sous sa direction, les cours pour apprentis horticulteurs organisés depuis plusieurs années par le Cercle horticole de Genève. Cet ensemble de mesures, agréé par la presque unanimité du du Grand Conseil, réalise divers progrès heureux et donne à notre enseignement agricole toute l'extension qui lui est nécessaire à l'heure actuelle. R.

VAUD. — M. H. Meylan, ancien maître au collège Galliard, est nommé professeur de grec à l'Université de Lausanne.

M. Constant Logoz, instituteur à Ollon, est nommé au poste nouvellement créé de troisième maître d'allemand aux écoles primaires de Lausanne.

Le Conseil communal du Chenit a fixé à 2200 fr. le traitement des professeurs au Collège industriel, avec augmentation de 150 fr. tous les trois ans, jusqu'au chiffre maximum de 2500 fr.

JURA BERNOIS. — **Synode de cercle des Franches-Montagnes.** La deuxième réunion annuelle de ce synode a eu lieu à Saignelégier en juin dernier. L'on a entendu d'abord la lecture du protocole de la dernière séance qui a été approuvé, puis la parole a été donnée à M. Ruis pour un rapport à choix. « Jeanne d'Arc », tel est le sujet que le conférencier a développé avec une grande

abondance de détails et un superbe coup d'œil d'ensemble. Situation de la France en 1429, jeunesse de Jeanne d'Arc, sa vocation, délivrance d'Orléans, prise des villes de la Loire, sacre de Reims, emprisonnement de Jeanne, instruction de son procès par des Français vendus aux Anglais, puis martyre suprême, bûcher, tout a été raconté dans un style correct, parfois émouvant. Vraiment l'on est saisi d'admiration, de respect, lorsqu'on revit ces pages pleines de patriotisme, de dévouement et que l'on voit les mêles vertus de cette pure et héroïque vierge, condamnée au bûcher par Pierre Lauchon, ce paria d'évêque. Il est consolant de puiser des enseignements dans une telle vie en présence des lâches compromissions de nos temps, des courages amollis et des noires ingratitudes qui se commettent. « Pour Dieu et la patrie! » quelle belle devise! Merci à M. Rais pour son beau travail.

M. Fromageat a ensuite donné un compte rendu fidèle de l'assemblée des délégués du Lehrerverein, le 22 avril dernier, à laquelle plus de 50 sections étaient représentées. On s'y est occupé de la création d'un journal pour la société, qu'on a résolue négativement, de l'amélioration de la position des maîtres secondaires et l'on a discuté le rapport annuel sur la marche de la société. M. Fromageat donne sur ces points des détails que nous ne pouvons reproduire ici.

A Tuggen, l'on aborde la question des châtiments corporels à l'école et la campagne des Bernois contre M. le Dr Gobat, directeur de l'éducation.

M. Courbat, président du synode, s'élève contre la suppression totale des châtiments corporels et signale quelques ennuis qu'elle ne manquerait pas de créer à l'instituteur. M. Fromageat développe la même théorie. Il analyse le discours de M. Gobat, en fait ressortir les expressions un peu vives et prône le maintien des châtiments corporels à l'école, l'instituteur n'en devant pas abuser.

M. Pompon s'élève contre les agissements du Lehrerverein vis à vis du directeur de l'éducation. Il célèbre les mérites de M. le Dr Gobat, proscrit les châtiments corporels à l'école, en même temps qu'il admet l'usage de la gille dans les cas d'impertinence ou d'effronterie, blâme les trois desiderata sortis de l'assemblée des instituteurs de la ville de Berne et propose l'envoi d'une adresse de respectueux attachement à M. le Dr Gobat.

M. Rais n'est ni partisan, ni adversaire de M. le Dr Gobat, auquel il se plaît à reconnaître de hautes qualités et des torts. Il dit que, dans la question présente, l'opposition que Messieurs les Allemands font à M. le Dr Gobat a des racines politiques et qu'ils lui font la guerre surtout en sa qualité de Jurassien tenace. Il convient dès lors de rendre justice à M. Gobat pour les importants travaux qu'il a faits dans son département, mais comme on ne doit pas enlever à l'instituteur le droit de donner un soufflet au bon moment, il propose à l'assemblée de voter un vœu tendant à ce qu'on ne légifère pas sur les châtiments corporels et qu'on s'en tienne au *statu quo*.

Cette proposition est rejetée ainsi que la précédente. Par contre, sur la proposition de M. Fromageat, on décide de prendre une attitude passive dans ce conflit et d'attendre la décision du Lehrertag.

Quelques jours après, le Comité synodal envoyait à tous les membres une circulaire pour les inviter à se rendre nombreux à Berne le 1er juillet.

Le Lehrertag a en effet eu lieu au jour fixé. On connaît les décisions prises. Les Jurassiens — en trop petit nombre — ont soutenu M. le Dr Gobat, mais les propositions allemandes ont prévalu. A. P.

ZURICH. — MM. Wirz et Brunner, recteur et prorecteur du Gymnase de Zurich ont donné leur démission pour le commencement du prochain semestre d'hiver. M. E. Fiedler remplace M. Hagenmacher comme prorecteur de l'École industrielle.

M. Finsler, recteur du Gymnase de Berne, n'a pas accepté l'appel que lui ont adressé les autorités zuricoises comme recteur du Gymnase de Zurich.

BALE. — *Es würde alles besser gehen, wenn man mehr gienge*, dit un adage allemand. Les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les tramways, les automobiles et la bicyclette n'ont pas encore exterminé complètement la race des marcheurs. Un maître des ateliers scolaires de Bâle, M. Rudin, entreprend actuellement avec ses élèves une excursion en Suisse qui durera douze jours et qui s'effectuera tout entière à pied. Comme le soldat en campagne, chacun des touristes emporte ses vivres et fait sa cuisine en plein air. Les journaux de la Suisse allemande citent avec éloge l'exemple de M. Rudin. Le piéton bâlois n'est sans doute pas le seul de son espèce, mais c'est égal, si Tapfer vivait encore, il irait lui serrer la main.

TESSIN. — M. l'inspecteur scolaire P. Toscin, à Biasca, nous envoie le catalogue de la première bibliothèque circulante qui ait été créée dans le Tessin. Cette bibliothèque, à l'usage des instituteurs du VIIe arrondissement scolaire, est très bien composée et compte de nombreux ouvrages de littérature, philosophie et pédagogie, des sciences politiques et sociales, des sciences mathématiques et physiques, d'agriculture, de beaux-arts, d'histoire et de géographie.

FRANCE. — **Le IVe congrès international de psychologie** aura lieu à Paris du 20 au 25 août 1900. Pourront prendre part au congrès toutes les personnes qui s'intéressent au développement des connaissances psychologiques. Les dames y seront admises dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits que les messieurs. Les membres du comité d'organisation sont MM. Th. Ribot, Charles Richet, Félix Alcan et Dr Pierre Janet, auxquels les adhésions doivent être envoyées.

Encore un congrès, celui de l'*enseignement des sciences sociales*, qui se réunira pour la première fois à Paris, le 30 juillet 1900, au palais des congrès de l'exposition universelle, sous le patronage du Collège libre des sciences sociales. M. le professeur Georges Renard est membre de la commission d'organisation.

ALLEMAGNE. — Le célèbre géographe Henri Kiepert vient de mourir à Berlin. Directeur de l'Institut géographique de Weimar, puis membre de l'Académie de Berlin et professeur à l'Université, il a fait paraître, entre autres, un *Atlas antique* et un *Nouvel atlas du globe* qui ont souvent été réédités.

La *Comenius-Gesellschaft*, association qui a pour but le développement de l'éducation populaire compte actuellement 1200 membres, parmi lesquels beaucoup de corporations enseignantes.

Le ministère de l'instruction publique de Saxe interdit aux socialistes de faire partie des commissions scolaires.

La ville de Berlin compte actuellement 229 directeurs d'écoles primaires avec un personnel de 2418 instituteurs et 1385 institutrices et une dépense annuelle de 13 ½ millions de marks.

AUTRICHE. — **L'épitaphe d'un instituteur.** On a enterré à Kœffen, près d'Inspruck, un instituteur, Jean Schwaighofer. Il était né en 1817 et avait occupé pendant cinquante-sept ans, dans diverses communes du Tyrol septentrional, les fonctions d'instituteur et d'organiste. Mais ces professions ne le défrayant pas suffisamment, Schwaighofer, pendant ses heures de loisir, fut successivement journalier, bûcheron, maçon, menuisier, peintre, couvreur, berger, etc. Enfin, il fabriqua des appareils de physique et acquit une certaine renommée. Il obtint même une distinction à l'Exposition universelle de Vienne. Schwaighofer était en relations avec des savants, des poètes et des artistes éminents. L'épitaphe de cet original, rédigé par lui-même, porte ce qui suit : « Ci-gît Jean Schwaighofer, instituteur, né en 1817, à Rettenschöss, décédé à Kœffen, en 1899. Que la terre lui soit légère, comme l'était son traitement ! »

— **Les voyages scolaires.** Le *Bulletin de l'œuvre des voyages scolaires*, dont le rédacteur est M. A.-F. André, inspecteur primaire à Reims, donne un compte rendu intéressant des voyages scolaires effectués en 1897, dans le nord de

la France et en particulier dans le département de la Marne. Les recettes de l'œuvre se sont élevées en quelques mois à 3867 fr. 15. N'est-on pas en droit de bien augurer de l'avenir de cette jeune société? D'après le rapport de M. Maussenet, secrétaire, 225 élèves des écoles publiques de la deuxième circonscription d'inspection primaire de Reims, ont pu faire une course scolaire en 1897. Cinq excursions ont été organisées et ont parfaitement réussi. Les voyages scolaires, les fêtes champêtres commencent aussi à se populariser tant à Reims même, que dans les départements limitrophes de la Marne.

Les voyages d'instituteurs ne sont pas oubliés. En ce qui concerne la Suisse, le *Bulletin* mentionne le voyage des jeunes gens de l'école normale de Lausanne à Grenoble et à la Grande-Chartreuse, ainsi que les résultats de l'œuvre des *Erholungs- und Wanderstationen*, placée maintenant sous la surveillance du *Schweiz. Lehrerverein*. Le *Bulletin* cite aussi avec éloge le *Club français d'instituteurs* de Vienne, présidé par M. Huber. Tous les instituteurs, qui seraient désireux d'aller visiter la capitale de l'Autriche, seront heureux de faire appel à l'amabilité de M. Huber, directeur d'une école supérieure de filles, qui est bien connu dans le Jura bernois où il vient passer régulièrement ses vacances d'été. Les instituteurs viennois s'organisent pour visiter l'année prochaine l'exposition universelle de Paris. M. André a aussi organisé, en 1898, pour les maîtres, un voyage de six jours à Paris, Granville, Avranches, Mont-Saint-Michel, Saint-Malo, Dinard, Dinan, Rennes, Le Mans et retour à Reims. La relation de ce beau voyage sur le littoral de la Manche et dans la capitale de la Bretagne, par M. J. Hémet, instituteur à Cunières, forme quelques-unes des pages les plus intéressantes du deuxième numéro du *Bulletin*. H. Conat.

Visite à la Maison Nestlé. — Dernièrement nous avons eu le plaisir de visiter la fabrique de lait condensé de la Société anonyme Henri Nestlé, à Vevey. Nous avons été si vivement intéressé que nous venons attirer l'attention des membres du Corps enseignant sur l'importance, lors d'une course de classe, d'une visite dans cet établissement. Avec la complaisance la plus courtoise, nous avons été admis à examiner tous les détails de cette industrie si prospère, et nous avons pu nous rendre compte de l'intérêt qu'éveillerait chez nos enfants la vue de ce centre d'activité.

La Maison Nestlé possède trois grandes fabriques en Suisse (Vevey, Bercher, Payerne) une en Autriche (Edlitz) une en Norvège (Christiania). Ces fabriques emploient ensemble une force motrice de 500 chevaux et occupent environ 700 ouvriers et ouvrières. Elles travaillent journellement le lait de 250 villages, ce qui représente plus de 120 000 litres par jour et correspond à la production de 15 000 vaches. L'outillage est des plus complets.

Depuis le découpage des feuilles en fer blanc pour les boîtes, ainsi que la fermeture des caisses en bois blanc qui les transporte dans le monde entier, emboîtissage des couvercles, remplissage, soudure, collage des étiquettes, chargé des caisses, tout est automatique. Sur notre demande, M. Nestlé a bien voulu, dans l'intérêt de la jeunesse, autoriser les classes à visiter les fabriques: ces visites auront lieu, autant que possible dans la matinée de 10 h. à midi, moment où le travail est le plus intense, et où les élèves seront à même de suivre les diverses opérations. MM. les instituteurs qui voudront y conduire leurs classes, n'auront qu'à détacher de la couverture de l'*Educateur* (4e page), le bulletin concernant la Maison Nestlé, et à l'envoyer à son adresse en remplissant les vides. Ils procureront ainsi à leurs élèves deux heures instructives et remplies d'intérêt. M. P.

Revue des journaux.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Dr Maurice de Fleury. Le corps et l'âme de l'enfant. Armand Colin, 1899. *Ossip Lourié. La philosophie de Tolstoï.*

Nous reviendrons prochainement sur ces deux ouvrages dont le premier cherche à expliquer, par une insuffisance de l'éducation physique en France, les enthousiasmes réfléchis, les haines outrancières, les revirements d'opinion qui sen-

leur un peu la névrose et ne vont pas sans valoir aux Français, de la part des nations adverses ou amies, « un peu de ce léger dédain, parfois affectueux, qu'ont les mâles robustes pour de charmantes femmes à attaques de nerfs. »

Gabriel Hanotaux. Sommes-nous en décadence? Paris. Flammarion. L'auteur insiste sur la nécessité pour les Français de connaître les autres peuples et conclut comme suit dans l'avant-propos du livre : « Notre défaite a démontré que nous avions du ressort et que si nous avions été prêts, mieux commandés, moins confiants dans nos gouvernants, nous n'aurions pas été battus.

La faillite de l'idéal, la faillite des formules que nous croyions magiques sous l'empire, nous a démontré que tout se fait avec des hommes, que les outils ne valent que par l'ouvrier. Les bons ouvriers ne manquent pas dans notre pays ; qu'ils osent se mettre à la besogne. La France se portera mieux. »

Ouvrages reçus : *La Suisse au XIXme siècle*, deuxième livraison du deuxième volume. Cette livraison contient la fin de l'histoire de l'instruction publique dans la Suisse romande, par François Guex et le commencement de l'histoire de l'église catholique, par Gaspard Henrioud.

Recueil de problèmes d'arithmétique, par F. Maillard, 16e édition, Lausanne, H. Mignot, éditeur.

A signaler aux amis des voyages d'instruction : Trunk, H., *Eine Schulreise und was sie ergeben hat. Erlebnisse und Betrachtungen.*

Lange, K., *Über Apperception*, 6e édition.

P. Lacombe, *Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant*, Paris, A. Colin.

Ce livre, d'un novateur hardi, fera prochainement l'objet d'un article dans l'*Educateur*.

CORRESPONDANCE

On nous demande l'insertion des lignes suivantes :

Monsieur le Rédacteur de « *l'Educateur* »,

Je vous prie d'accorder à ces quelques lignes l'hospitalité des colonnes de votre journal :

« Les personnes étrangères à l'enseignement qui, le 14 juillet écoulé, ont pris » part au banquet du Casino, à Yverdon, doivent conserver de cette partie de la » réunion du corps enseignant primaire un pénible souvenir.

» Nous comprenons cette impression et déplorons, chers collègues, que ni les » incessants rappels de votre major de table bien intentionné, pas plus que les » coups de cornet du directeur de la fanfare, ni le saint respect qui doit présider » à l'audition d'un toast à la patrie n'aient pu mettre fin à votre vacarme et faire » cesser un brouhaha que vous seriez les premiers à réprimer énergiquement dans » nos salles d'école.

» Aigle et Yverdon, c'est assez ; ne donnez pas à Morges un troisième spectacle » de votre manque de solidarité, chers collègues. Que plutôt chacun aille se res- » taurer où bon lui semblera, à moins qu'un cours de perfectionnement dans ce » nouveau domaine ne soit demandé et... suivi ! »

Avec considération très distinguée, Monsieur le Rédacteur,

GUIVAT,
Membre de la Société Pédagogique.

ERRATA

Il s'est glissé dans l'article « Les bases de la pédagogie éducative » du précédent numéro, quelques fautes d'impression que nous devons corriger :

Page 517, 9e alinea, 6e ligne, lisez *inouïs* et non *ennoyés*.

Page 520, 2e alinea, 3e ligne, lisez : *Je ne puis avoir que l'intuition d'un arbre en particulier*, au lieu de : *Je ne puis avoir l'intuition...*, dont le sens est tout différent.

Page 525, 20e ligne, lisez : Sa première tâche, au lieu de *La*...

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

L'ours glouton.

Canevas. — Un ours entre dans la cave d'un pharmacien. Apercevant un pot rempli d'une gelée jaune, il en avale le contenu. Bientôt après il est gravement malade et jure de ne pas retoucher aux drogues. Il ne tient pas sa promesse. Descendu de nouveau dans la cave, il goûte à un poison violent et tombe mort.

Développement.

Un ours, grand amateur de douceurs et de friandises, descendit un soir dans la cave d'un pharmacien. Là se trouvaient une grande quantité de pots, de vases, de barriques, pleins de substances douces, amères, vénéneuses.

— Oh ! quelle bonne rencontre ! se dit-il d'un ton joyeux ; c'est plein de douceurs ; quel festin je vais faire !

Il mit le nez dans la première barrique qui se présenta à lui, et flaira la liqueur qu'elle contenait.

— Brr !... dit-il en secouant la tête, cela sent la suie des cheminées. Mais voilà un pot rempli d'une gelée jaune appétissante ; je veux voir ce qu'il sent.

Il mit le nez dans le pot qui lui parut sentir très bon. Or, il se trouvait que c'était une médecine très forte. Il le flaira longtemps, au dedans et au dehors.

— Bon, dit-il, voilà mon affaire.

Alors il se mit à y passer la langue, jusqu'à ce qu'il eût avalé tout le contenu. Puis il regagna la forêt et se coucha dans sa tanière.

Bientôt, cependant, maître Martin se trouva si malade qu'il ne pouvait plus ouvrir les yeux. La sueur lui couvrait tous les membres. Il s'étirait dans toute sa longueur, se plaçait dans toutes les positions et balayait la terre de sa queue comme pour se mettre à l'aise. Il se plaignait et poussait des mugissements tels qu'ils faisaient retentir toute la forêt. Enfin, il éprouva quelque soulagement, et quand il se trouva un peu mieux, il se dit en lui-même :

— Jamais je ne toucherai plus à aucun pot, j'en fais le serment.

A ces mots, il changea de posture et s'endormit bientôt, ronflant comme un ours peut ronfler.

Le lendemain, maître Martin était en chasse. Il passa devant la cave du pharmacien.

— Non, non, dit-il, je n'entrerai pas. Je m'en garderai bien.

Il passa outre ; mais bientôt il s'arrêta, et regardant dans la cave il dit :

— Je me rappelle qu'il y a là-dedans quelques pots qui sentent fort bon. Je voudrais voir ce qu'ils contiennent. Après tout, je ne les goûterai pas. Je veux seulement les sentir, rien que les sentir.

Alors il descendit dans la cave et commença à flairer les pots. Il s'arrêta enfin à l'un d'eux qui sentait très bon.

— Je suis sûr, dit-il, qu'il y a là-dedans quelque chose d'excellent. Jamais de ma vie je n'ai rien senti d'aussi bon. Si j'en prenais une goutte, une seule goutte ?

Il y mit la langue et le goûta. C'était un poison violent, mais doux comme le miel. Il le goûta une fois, deux fois, trois fois, et tomba mort, raide comme une pierre.

N'imitons pas cet animal insensé. Sachons profiter des leçons que nous donne l'expérience.

(D'après J. de Lafle). F. Meyen.

La pie.

Description de la pie. — Son vol. — Sa démarche. — Sa nourriture. — Son cri. — Son nid. — Ses œufs. — Ses petits. — Réputation de la pie.

La pie est un oiseau qu'on rencontre fréquemment dans nos campagnes, près de nos habitations, dans nos vergers. Elle a la tête, le cou, la gorge et le dos d'un noir velouté. La poitrine et le ventre sont blancs, les pieds et les ongles noirs ; la queue est longue et d'un noir verdâtre. Son vol est assez pénible, mais à terre elle a une démarche leste, sautillante et même gracieuse.

Les pies mangent des insectes, des vers, des fruits, des graines et quelquefois aussi des oiseaux.

Tantôt elles caquettent doucement, elles jasent, tantôt elles jacassent et poussent des cris étourdissants.

Elles font leurs nids sur les arbres élevés ou dans des buissons épais. Ce nid est composé de bûchettes flexibles, solidement enchevêtrées et consolidées avec de la terre humide. Un nid nouveau est revêtu d'une espèce de couvercle épineux ; sur le côté se trouve une ouverture circulaire, tout juste assez grande pour que le père puisse y passer.

La pie pond six à huit œufs d'un vert blanchâtre moucheté d'un gris cendré. Elle commence son nid dès la fin de l'hiver. Le père et la mère couvent tous deux alternativement, et au bout de quatorze jours les petits éclosent. Les jeunes *pies* n'abandonnent leurs parents que fort tard. Ils s'élèvent facilement et s'apprivoisent vite : on leur donne à manger du pain et du lait caillé ou du fromage mou. (Fromage à la pie).

La pie apprivoisée apprend à parler ; elle répète quelques mots, surtout son nom, Margot. Sa réputation n'est pas des plus flatteuses ; on traite la pie de voleuse et de bavarde. En effet, elle s'empare souvent des objets brillants et va les cacher soigneusement. *Bavard comme une pie* est un dicton des plus répandus, et c'est un vilain défaut de parler ainsi à tort et à travers.

La pie est, comme le corbeau, un oiseau peu sympathique. C. Faillettaz.

DICTÉES

Degré inférieur.

Le pain et le blé.

Le pain est fait avec de la farine. La farine vient du blé. Le blé pousse dans les champs. Il est vert au printemps, mais le soleil de l'été le jaunit. On récolte le blé au mois d'août. Cette récolte donne de la paille et du grain. On moud le grain pour avoir de la farine.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Le couvert.

Sur la table, pour prendre les repas on étend une nappe blanche. Une toile cirée tient souvent lieu de nappe. Sur les bords on range les assiettes. A côté de chaque assiette, on place une cuiller, une fourchette, un couteau et un verre. Au milieu de la table on dispose la soupière, les plats, la carafe, les bouteilles, la salière, l'huilier, la poivrière, le moutardier, le saladier et tout ce dont on se sert quand on prend son repas. Après le dessert, on y place le sucrier, les tasses à thé ou à café avec leurs soucoupes, pour recevoir le breuvage bouillant contenu dans la théière ou la cafetière.

La batterie de cuisine.

La batterie de cuisine comprend les vases dans lesquels on prépare les aliments. Au village, le premier de tous est la marmite. Joignez-y quelques cassero-

les avec leurs couvercles, une poêle et un poêlon, vous aurez l'indispensable. Le campagnard et l'ouvrier n'en possèdent guère davantage. La simplicité de leur nourriture leur rend inutile tout ce luxe d'ustensiles que l'on rencontre dans la cuisine du riche.

Les pigeons.

Le pigeon a un amour singulier pour sa demeure, et à cette faculté innée chez lui se joint une autre faculté précieuse : il a une mémoire locale merveilleuse.

On a tiré parti de leurs aptitudes particulières, amour du colombier, vitesse au vol, et connaissance des localités, pour en faire des messagers rapides. On a trouvé moyen, en effet, de correspondre à de grandes distances par leur intermédiaire.

Pour établir une correspondance entre deux stations éloignées, comme Paris et Lyon, par exemple, il suffit d'avoir une volée de pigeons fixée à son colombier à chacun des points extrêmes du parcours. On envoie à Lyon les pigeons de Paris et à Paris ceux de Lyon. On a cru longtemps que c'était par la vue que les pigeons reconnaissaient leur route, et qu'il fallait par conséquent les transporter dans une caisse à claire-voie jusqu'au lieu de leur destination, afin qu'ils puissent reconnaître leur chemin. On s'est aperçu depuis que cette précaution était inutile, et on les place actuellement dans des vagons de chemin de fer parfaitement clos.

G. Schelzen.

De l'épargne.

Vous avez tous appris, mes amis, la première fable de la Fontaine : La Cigale et la Fourmi. La Cigale a vécu chantant du matin au soir ; la nature répandait alors ses trésors et elle lui donnait largement de quoi vivre ; aussi, insouciante et légère, elle chantait sans songer au lendemain. La Fourmi, au contraire, peinait tout le jour pour emplir ses magasins. Mais quand la bise fut venue, leur sort était bien différent : la fourmi jouissant du repos qu'elle avait bien gagné, vivait heureuse à l'abri de la misère ; la cigale, au contraire, était en proie au froid et à la faim. La fourmi avait épargné pour les mauvais jours : voilà le secret de son bonheur.

Pour l'homme, le secret du bonheur est le même. Pendant l'*été* et l'*automne*, je veux dire pendant la *jeunesse* et l'*âge mûr*, il trouve facilement sa nourriture ; mais la bise vient à son tour : c'est-à-dire la maladie, le chômage, la vieillesse ; et alors celui qui a vécu comme la cigale, insoucieux du lendemain, se trouve réduit à la misère.

Je pense que cet exemple vous fera comprendre ce qu'est l'épargne et quelle est son utilité.

Communiqué par C. Fauchevrat.

Le sapin malade.

En été, dans la forêt, l'oreille perçoit un immense bourdonnement : ce sont les insectes ailés qui remplissent l'air de leurs courses, de leurs luttes pour la vie. Mais d'autres légers bruissements, sourds, intérieurs, semblent sortir des arbres : ce sont leurs contenus mystérieux, le grand peuple des ténèbres qui, suivant les veines du tronc et dans toute sa longueur, se fait, par la morsure, des voies et des canaux, d'inextricables galeries. Les scolytes (c'est leur nom) sont quelquefois dans un seul arbre près de cent mille. Le sapin malade arrive sous leurs dents, à la longue, à l'état d'une fine guipure. Cependant l'écorce est intacte, et il offre le fantôme de la vie.

Comment se défend l'arbre ? Quelquefois par sa sève, qui, forte encore, asphyxie l'ennemi. Plus souvent du dehors il lui vient un ami, un médecin, le pic, qui soigneusement l'ausculte, tâte et frappe de son fort marteau, et, d'un zèle persévérant, veille, poursuit la colonie rongeuse.

D'après Michelet (Insecte). E. M.

La nuit du petit oiseau.

Perché sur une petite branche, il croyait pouvoir dormir sans crainte, la tête ensevelie sous ses plumes, quand, à la lueur d'une étoile, il a vu se glisser dans les arbres la chouette silencieuse.

La fouine est venue du fond de la vallée, l'hermine est descendue du rocher, la marte des sapins a quitté son nid, le renard rôde dans les broussailles.

Qu'elles sont longues ces heures où, n'osant bouger, il n'a pour protection que les jeunes feuilles qui le cachent !

Quelle sera sa joie, au lever du soleil, de pouvoir s'élancer à tire-d'aile, protégé, défendu par la lumière ! TSCHUDI.

Paysage d'Angleterre.[1]

Les clairières et les bois s'étendent en pente jusqu'à la mer, sur laquelle les *grands ormes* et les chênes *immenses* projettent au loin leurs ombres, tandis que les chèvrefeuilles, les aubépines et les lilas laissent pendre leurs branches sur la plage.

Les flots sont *bleus, transparents* comme le cristal, et si *limpides*, que bien au dessous de leur surface, et même jusqu'aux *extrêmes* profondeurs, l'œil peut distinguer les poissons *argentés*, le sable *blanc* comme la neige, les rocs *tachetés* de rouge et de gris, et les plantes *aquatiques*, de formes et de couleurs si *variées*.

La baie, comme un lac *intérieur*, est entourée presque de tous côtés de collines *luxuriantes*, de forêts *immenses* et, çà et là, de *petites* criques *ombragées* dont le sable, *fin* et *brillant* comme des pierres *précieuses*, est incessamment caressé par les vagues qui viennent y mourir avec un *doux* murmure.

Plus haut, sur le versant d'une *admirable* colline, se trouve un *ancien* manoir. A voir ses murs couverts à profusion de fleurs *grimpantes* qui entourent les fenêtres et montent jusqu'au toit, on dirait un bouquet de roses. Les jardins sont *charmants* ; bois *touffus*, *vertes* clairières, allées *tapissées* de mousse, qui de temps à autre, par de *petites* échappées, laissent apercevoir la mer au loin et les *hautes* montagnes à l'horizon.

(D'après Francis Derrick.) F. MEYER.

LECTURE

A propos d'apprentissages.

Autrefois et aujourd'hui. Aide-toi, le ciel t'aidera ; ou mieux, tire-t'en comme tu pourras ; c'est en forgeant que l'on devient forgeron, telle était la devise mise en pratique par la plupart des artisans, et le pauvre apprenti, balayant l'atelier, courant aux commissions, s'occupait souvent fort peu de sa future profession.

Aujourd'hui, si tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, il y a cependant un progrès bien réjouissant à constater. Les apprentissages sont facilités par l'introduction des travaux manuels et par les cours professionnels.

Tout est enseigné avec méthode, et pour peu qu'il ait d'aptitudes, l'apprenti est sûr de réussir.

A titre de curiosité, et aussi pour faire plus ample connaissance avec un auteur charmant très peu connu, *P. Rosegger*, nous donnons aujourd'hui le récit suivant, qui pourra faire le sujet d'une causerie, de dictées ou d'une composition.

1. Ma première journée de tailleur.

«... Quand j'entrai dans la chambre, le tailleur était assis près de la table et cousait. Ses outils et un vêtement de drap tout taillé étaient posés devant lui ;

[1] Accord des adjectifs qualificatifs.

le fer à repasser était accroché au bonc. Je restai debout près de la porte. Tout était tranquille : le tailleur tirait l'aiguille, la pendule faisait tic-tac, et mon cœur battait.

« Que veux-tu ? » demanda le tailleur au bout d'un moment.

— « Je voudrais bien apprendre votre métier, » fut ma réponse un peu hésitante.

— « Ah ! c'est toi, dit-il en m'examinant. Eh bien ! commence. Assieds-toi là, prends un fil et une aiguille et coudsi cette manche. »

J'obéis, mais c'était plus facile à dire qu'à faire. Plus de trente aiguilles de toute taille étaient piquées dans la pelote, à côté de pelotons de fil de différentes couleurs et grosseurs. Et les deux parties de la manche, comment fallait-il les réunir ?

Je jetai au patron des coups d'œil interrogateurs, mais il ne fit pas mine d'en savoir plus long que moi. Je me mis donc à l'œuvre. J'enfilai mon aiguille, je posai le drap sur mon genou et je fis un point. Le fil passa tout entier à travers l'étoffe : le premier point n'avait pas réussi. Rougissant beaucoup, je recherchai la cause de cet accident, et je découvris à la fin que j'avais oublié de faire un nœud au bout du fil. Après de grands efforts, je réussis, à l'aide de mes dix doigts, à confectionner un petit nœud. Puis, je me remis à coudre avec plus de succès, mais encore avec toutes sortes de difficultés. Le fil se tordait et se cassait, l'aiguille ne voulait pas glisser, le drap ne restait pas en place, et à chaque point je le soulevais en l'air.

Je m'escrimai sur ma manche pendant plusieurs heures, sans que le patron m'adressât une syllabe. Quand je me crus enfin au bout de ma tâche, et que je l'interrogeai des yeux, il me dit : « A présent, découds la manche jusqu'au dernier point et retire soigneusement tous les fils. Prends garde de ne pas couper dans le drap ! »

J'obéis avec douleur et angoisse, et quand les parties de la manche furent redevenues ce qu'elles étaient quand le patron me les avait mises dans la main, il interrompit son travail et me fit le discours suivant :

« Mon garçon, j'ai voulu voir comment tu t'y prendrais. Tu n'es pas maladroit, mais il faut serrer le drap entre ton genou et le bord de la table, pour qu'il ne bouge pas. Plus tard, quand tu auras pris l'habitude de coudre, il restera tranquille tout seul, comme chez moi. Sur le doigt du milieu qui enfonce l'aiguille, il faut mettre un dé, si tu ne veux pas faire autant de trous dans ta peau que dans l'étoffe. Il faut cirer ton fil, pour l'empêcher de s'effilocher et de se casser. Il faut faire les points de manière à ce qu'ils se rejoignent l'un l'autre, autrement la couture bâillera. Enfin, il faut assembler les différentes parties du vêtement, de manière à n'avoir pas à les découdre comme cette fois. Et s'il le faut découdre tout de même, ne fais pas la grimace, mon cher garçon ! Notre métier ne veut pas de gens susceptibles. Un tailleur n'a jamais fini d'étudier ; chaque client a un autre corps, chaque année une autre mode ; il ne s'agit pas seulement de tailler et de coudre mais de réfléchir. Si donc tu te sens du penchant et du talent pour cet état, reste avec moi, je t'apprendrai ce que je sais. Cet apprentissage sera de trois ans ; après quoi, si tu es honnête et appliqué, tu seras libre de rester avec moi comme compagnon, ou de me quitter et de travailler pour ton compte. »

L. et A. Magnin.

L'aiguille.

Active, polie et ronde,
Ayant pour guide un joli doigt,
Au long de l'ourlet qu'elle ride,
L'aiguille suit son chemin droit.
Au dé soumise elle travaille,
Nul effort ne peut la lasser ;
Comme dans l'eau bleue une écaille,
L'œil à peine la voit glisser.

Comme la lame d'une épée
Faite de l'acier le plus pur,
Elle est fourbie, elle est trempée ;
On la connaît à son azur.
Voyez, à peine il est visible
Le trou par où passe le fil.
La guêpe, en son courroux terrible,
N'a pas l'aiguillon plus subtil !

Pendant que l'épingle s'arrête
Et fixe l'étoffe au genou
L'aiguille mobile, inquiète,
Fera toujours un nouveau trou.
L'épingle, sérieuse et sage,
Se repose le plus souvent :
Du progrès l'aiguille est l'image,
Elle va toujours en avant.

PIERRE DUPONT.

CALCUL

Degré inférieur (1re année).

Le nombre deux.

(En partie tiré de l'ouvrage : *Das erste Schuljahr*, de *Rein*.)

A. 1. Ajouter deux (+ 2).
2. Ajouter et retrancher deux (+ ou — 2).
3. Retrancher deux (— 2).

B. 4. Deux comme nombre fondamental.
5. Deux comme différence.
6. Caractère du nombre 2.

A. 1. Ajouter deux (+ 2).

Nous voulons compter les membres d'une famille et chercher combien il leur faut d'assiettes pour dîner.

a) ANALYSE. Chacun d'eux aura une assiette. Il y a d'abord les parents, c'est-à-dire papa et maman, soit 1 + 1 = 2, puis les enfants, combien y en a-t-il dans votre famille ?

Réponses diverses : Nous sommes 2 enfants, mon frère et moi. Nous sommes 6 enfants, mes trois sœurs, Anna, Marie, Julie, mes deux frères, Marc, Paul et moi ; etc.

Pour connaître le nombre des membres de la famille, arrangeons-les en une série ; comptons d'abord les enfants [1] :

Dans la famille G. 1 enfant.
» H. 2 enfants.
» I. 3 »
etc., jusqu'à 8 enfants.

A cela, il faut ajouter les parents, savoir ?... le père et la mère : 2 personnes (première, deuxième).

Comme exercice d'application écrit, chaque enfant représente sur son ardoise le nombre des membres de la famille avec les signes suivants : Papa, *p*. Maman, *m*. Frères, *f*. Sœurs, *s*.

Exemples : *p. m.* — *p.* — — *m.*
f. f. f. s. s. — *f. f. s.* — *f. s. s. s.*

b) SYNTHÈSE. Comptons maintenant : 1 enfant plus 2 parents = une première personne plus une deuxième et une troisième = 3.

2 enfants plus 2 parents (plus troisième et quatrième) = 4.
3 » 2 » (plus quatrième et cinquième) = 5, etc.

Combien vous faut-il donc d'assiettes ?

1 assiette plus 2 assiettes (première, deuxième et troisième) = 3 assiettes.
2 » 2 » (plus troisième et quatrième) = 4 assiettes.
3 » 2 » (plus quatrième et cinquième) = 5 assiettes.

[1] Pour cela, se servir du boulier-compteur ou de signes conventionnels disposés en série au tableau noir.

Nous pouvons dire cela plus brièvement. De combien d'assiettes avez-vous besoin ? (Pensez aux assiettes, mais sans dire le mot : 1 plus 2 = 3.
2 plus 2 = 4, etc.)

Ces exercices sont représentés par des figures tracées au fur et à mesure au tableau noir ; ainsi, par exemple :

(*A suivre.*)

U. Buion.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Prix de revient d'un poulet.

J'ai acheté pour f. 0,90 une douzaine d'œufs que j'ai mis couver. On m'a réclamé f. 2 pour la location de la poule couveuse. Au bout de 3 semaines, 10 poulets sont éclos. Pour les nourrir pendant les premiers jours, j'ai acheté 6 œufs à f. 1,10 la douzaine. Ensuite, je me suis procuré les denrées suivantes :

20 kg. de blé à f. 17,50 le q. ; 15 kg. d'avoine à f. 192 la tonne ; 30 kg. de blé noir à f. 13 le q. ; 10 kg. de son à f. 12,20 le q. ; 5 kg. de grain de maïs à f. 18 le q. ; une corbeille de salade flétrie pour f. 0,30.

Pour finir de les engraisser, j'ai acheté 9,6 kg. de farine de maïs à f. 25 le q. On demande le prix de revient d'un poulet, sachant que 3 d'entre eux ont péri.

Prix de revient d'un poulet.

	Fr.	C.
Une douzaine d'œufs	—	90
Location de la poule couveuse	2	—
6 œufs à fr. 1,10 la douzaine	—	55
Blé, 20 kg. à fr. 17,50 le quintal	3	50
Avoine, 15 kg., à fr. 192 la tonne	2	88
Blé noir, 30 kg., à fr. 13 le quintal	3	90
Son, 10 kg. à fr. 12,20 le quintal	1	22
Maïs, 5 kg. à fr. 18 le quintal	—	90
Une corbeille de salades flétries	—	30
Farine de maïs, 9,6 kg. à fr. 25 le quintal	2	40
Total	18	35
Un poulet revient à fr. 18,35 : 7	2	65

F. Meyer.

ÉCOLE ENFANTINE

Exercices de langage préparant à l'enseignement de la lecture (suite).

L'adjectif déterminatif.

Pour compléter la phrase formée du nom commun et du verbe l'enfant est obligé d'employer l'adjectif déterminatif ; celui-ci sera de n'importe quelle espèce pourvu qu'il ait un sens facile à saisir et à exprimer.

Demander aux enfants laquelle de ces deux phrases Charles adresse à ses ca-

marades : *notre route* ou *mon agate roule?* — Quelle différence y a-t-il entre les deux ? — Laquelle est la plus longue ? — Pourquoi la seconde est-elle plus longue et quel mot a-t-elle de plus que l'autre ? — A quoi sert ce mot ? (A dire à qui est l'agate ou quelle agate roule.) — Comment l'un de vous le dirait-il à Charles ? (*Ton* agate roule.)

A un élève : — Comment dirais-tu si elle était à toi ? (*Mon* agate roule.) — Et en parlant d'une fille ? (*Ma* bille roule.) — Et si tu en avais plusieurs ? (*Mes* billes roulent). — Où est le mot indiquant à qui sont les billes ? — Nommez-moi des choses qui vous appartiennent et servez-vous d'un mot indiquant qu'elles sont à vous ? (*Mon* cheval — *ma* voiture — *mes* soldats.)

— Et comment parlerez-vous de la classe qui est à vous tous ? (*Notre* classe.) — Et des bancs ? (*Nos* bancs.)

— Voici une histoire dans laquelle vous chercherez le mot indiquant de quels sapins parle le marchand : Je voudrais vendre tous *mes* sapins. — Mais que dit une personne pour en désigner un qu'elle veut acheter ? (Donnez-moi *ce* sapin ou : je voudrais *ce* sapin.) — Dites le mot qui se trouve avant *sapin* et ce qu'il indique ? — Devant quel mot pourrait-on l'employer aussi ? (*Ces* arbres, *ces* fleurs, *ce* jardin.)

— Mais cette personne n'achète pas plusieurs sapins ; combien seulement ? (*Un* sapin.) — Répétez ces deux mots. — Qu'est-ce qu'on ne saurait pas en supprimant le premier ? (Combien il y a de sapins.)

— Par quel mot pourrait-on remplacer *un* en disant aussi combien il y a de sapins ? (*Six* sapins, etc.) — A quoi donc servent les mots *un, six ?* (A dire combien il y a de sapins.)

— Combien Charles a-t-il apporté de bateaux à Louis ? (*Un* bateau.) — Et comment Louis dit-il en montrant le bateau qu'il a reçu ? (*Ce* bateau.)

— Et quand il raconte ce que fait son bateau sur l'eau ? (Mon bateau vogue.)

Adjectif qualificatif.

Louis trouve son bateau joli, aussi ne dit-il pas seulement : mon bateau vogue, mais comment ? (Mon *joli* bateau vogue.) — Que nous dit le mot *joli ?* (Comment est le bateau.) — Pourrait-il être autrement que joli ? (*Grand.*) — Que dirait alors Louis ? (Mon *grand* bateau vogue.) Et s'il était jaune ? (Mon bateau *jaune* vogue.)

— Et s'il voulait parler de sa couleur et dire en même temps qu'il est grand ? (Mon *grand* bateau *jaune* vogue.) — Combien de mots disent comment est le bateau et lesquels ? — Ecoutez cette histoire dans laquelle vous retrouverez un mot qui indiquait comment était le bateau. (Dire lentement en séparant bien les mots) : Un *joli petit* oiseau *brun* chantait souvent sur les branches du sapin. (*Joli.*)

— Pourquoi emploie-t-on ce mot dans cette phrase ? — N'y a-t-il que celui-ci qui dise comment est l'oiseau ? — Peut-on également se servir de ces mots en parlant d'autre chose ?

— Parlez-moi d'une chose, d'un animal en disant comment il est et ce qu'il fait. (Des tableaux ou des objets faciliteront l'élocution de ces phrases.) Exemple : ce petit mouton broute — mon ardoise neuve tombe, etc.

Comme récapitulation et avant de passer à la décomposition des mots, on pourra, à l'aide de ces phrases, faire de petits exercices d'analyse dans lesquels on s'assurera que le rôle et la nature de chaque mot sont bien compris.

Dans cette phrase, par exemple : ce petit mouton broute, les enfants devront trouver le mot qui indique de quoi on parle, quel mouton broute, ce qu'il fait, comment il est ; faire supprimer un des termes de la phrase ou le remplacer par un autre, etc.

(*A suivre.*)

Canton de Vaud

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Nominations

Régents. — MM. Duboux, Félix, à Hermenches. — Duvoisin, Charles, à Sugnens. — Monod, Eugène, à Pully.

Régentes. — Mme Nicod-Henry, Marie, à Constantine. — Mlle Henrioud, Léa, à Bassins.

Ecole enfantine et d'ouvrage. — Mlle Barraud, Augusta, à Pully.

Places au concours.

Régentes : *Brenles*, maîtresse d'ouvrage, fr. 200 pour brevet spécial, 6 h. par semaine, 4 aout à 6 h. — *Nyon*, Ecole semi-enfantine, fr. 1000, 1er août à 6 h. — *Ste-Croix* (La Gittaz), fr. 900, 8 aout à 6 h. — *Les Thioleyres*, fr. 900, 8 aout à 6 h.

Régents : *Ballens*, fr. 1400, 1er aout à 6 h. — *Naz* fr. 900, 1er aout à 6 h. — *Concise*, fr. 1500, 4 aout à 4 h. — *Mollens*, fr. 1500, 11 aout à 6 h. — *Oltou*, fr. 1800, 11 aout à 6 h.

AUBONNE

Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse d'études à l'Ecole supérieure d'Aubonne. Enseignement de l'anglais et de l'allemand, ainsi que du français dans les classes inférieures. Traitement fr. 1700 par an. Entrée en fonctions immédiates. Adresser les offres au Département de l'Instruction publique et des Cultes (service des cultes), jusqu'au 7 août, à 6 h.

Timbre
de
2 centimes.

Société anonyme Henri Nestlé

VEVEY

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles Industrielle et Commerciale

DU CANTON DE VAUD

à Lausanne.

Examens d'admission lundi 11 septembre, dès 8 h. du matin.

Inscriptions par correspondance jusqu'au 15 août, **dernier délai.** Présenter l'acte de naissance, le certificat de vaccination et les témoignages obtenus dans les études antérieures.

Ouverture de l'année scolaire 1899-1900 : Mardi 12 septembre, à 2 h.

Lausanne, le 10 juillet 1890.

Le Directeur,
L. MAILLARD.

Ecole supérieure des jeunes filles et Gymnase

DE LA VILLE DE LAUSANNE

Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse chargée de l'enseignement de la langue française aux élèves étrangères.

Fonctions : 18 heures de leçons hebdomadaires.

Traitement de 100 à 150 francs l'heure annuelle.

Les postulantes devront justifier de la connaissance de l'allemand et de l'anglais et si possible d'un séjour en Allemagne et en Angleterre.

Les inscriptions seront reçues au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des cultes, jusqu'au 15 août, à 6 heures du soir.

_____, le _____

Messieurs,

Nous venons vous demander l'autorisation de venir visiter votre fabrique de Vevey avec notre classe de l'école de _____ composée de _____ élèves.

Nous pensons arriver à Vevey le _____ à _____ heures et nous rendre directement à la fabrique.

Espérant que ce jour vous conviendra, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations sincères.

SOCIÉTÉ SUISSE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
à ZURICH.

Achats de nues-propriétés et d'usufruits.

Pour pensionnat

A VENDRE OU A LOUER
au bord du lac de Neuchâtel
une propriété
exceptionnellement bien située. S'adresser à M. **Cornamusaz**, chef d'institut à **Trey**, Vaud, ou au **notaire Pidoux, à Payerne**. m4136L

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ
Escaliers-du-Marché, 23
LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

CYCLE-HALL, LAUSANNE

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.
Prix unique : 275 francs.
P. DESPLAND
constructeur.

CYCLES
Touriste
Première marque suisse.

Réparations
LOCATION

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE

LAUSANNE ET VEVEY

Bâtons de direction

Choix très varié. — Envoi au choix.

N° 25. Ebène et ivoire, fr. 5.—

N° 34. Ebène et ivoire sculpté, fr. 33.—

N° 45. Ivoire massif, fr. 30.

Autres modèles, à partir de fr. 1.75.

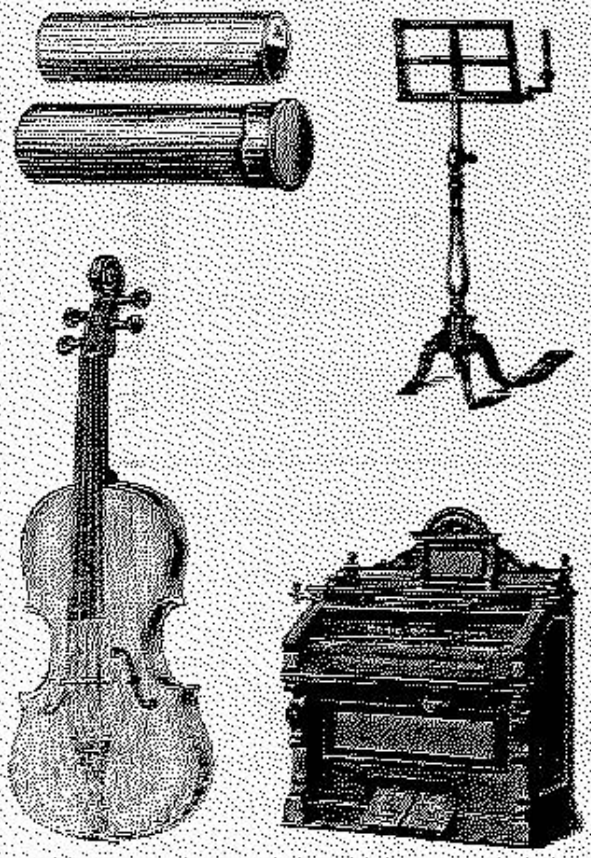

Nouveau pupitre de table « **Automate** », s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement; article solide et élégant, à fr. 2.50 et fr. 3.—, en palissandre.

Pupitre de table en fer bronzé fr. 1.—, 1.50; le même nickelé fr. 2.—.

Pupitre à pieds (notre fabrication) en bois, très leger, fr. 7.—.

Pupitre à pieds en fer bronzé, *vis en fer*, pliable, avec double candélabre, à fr. 6.—, 7.—, 8.—. Plus solides, soignés, à fr. 10.—, 12.—, 14.— et en sus.

Etuis de violon Grand choix depuis fr. 6.—.

Diapasons à bouche, 1 ton, fr. —.80 et 1.—.
» » » 4 » » 2.— » 2.50.
» » » 6 » pour guitare, à fr. 2.50 et 3.—.

Diapasons à branches, acier fin, à fr. —.80, 1.—, 1.50, 2.— et 2.50.

Diapasons chromatiques, à fr. 5.—.
» **donnant tous les accords**, à fr. 6.—

Archets, ordin., à fr. 2.—, 3.— 4.—; premier choix à fr. 5.—, 6.—, 7.—; fernambouc vrai, depuis fr. 8.—.

Métronomes de toute première qualité, à fr. 12.—, 14.—, 15.—, 16.—, 18.—, 20.—.

Violon normal, avec tous accessoires, garanti, à fr. 40.—.

Diapason à branches, grand modèle, sur caisse de resonnance, très sonore, fr. 16.—.

Prière de demander le prix-courant.

Magnifique choix d'harmoniums et pianos, neufs et d'occasion.

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVme ANNÉE — N° 33. LAUSANNE — 12 août 1899.

L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·RÉUNIS·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALAISANNE : **H. Gailland**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

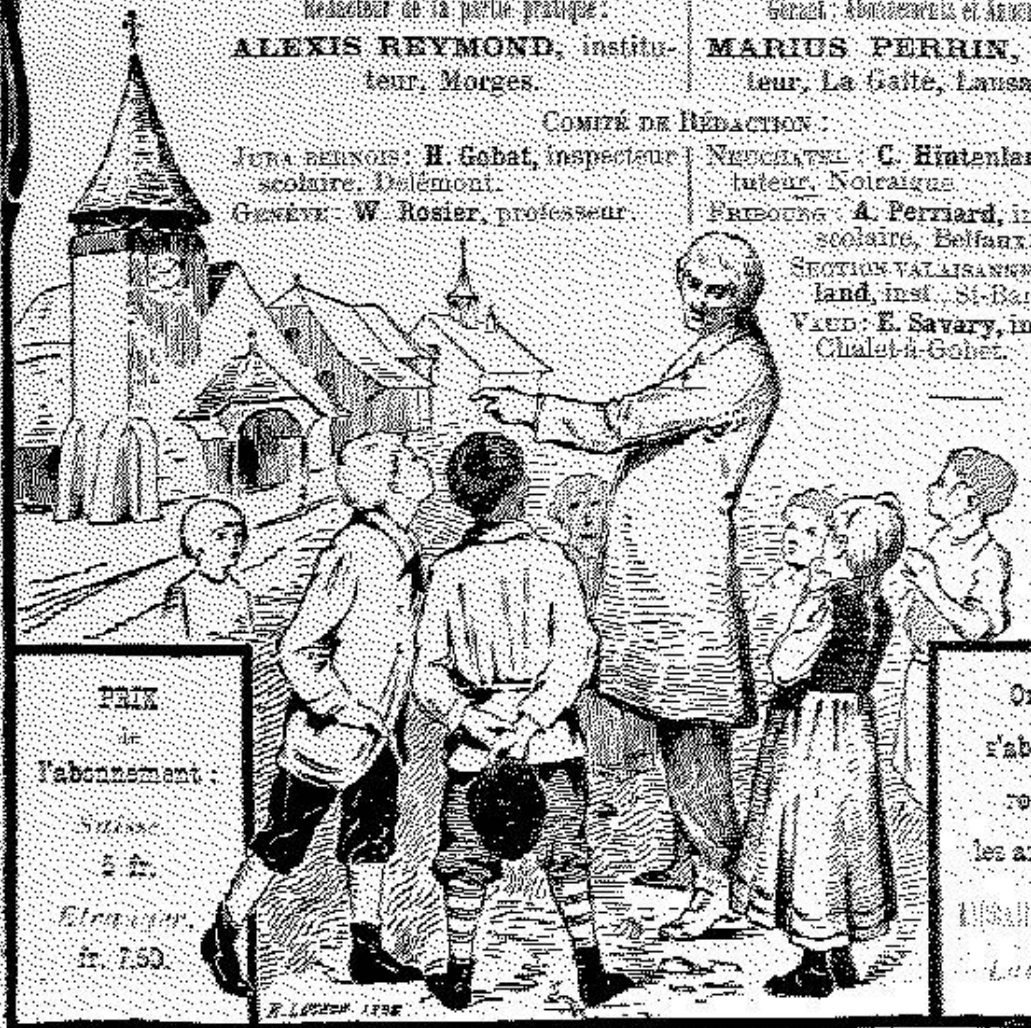

PRIX de l'abonnement :

Suisse 5 fr.

Etranger, fr. 7.50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT

Lausanne

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Rosier,** William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Mercerat,** E., inst. Sonvilier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., ins., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Grandjean,** A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

MM. **Dériaz,** J., Bex.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Cloux, F., Essertines.
Faillettaz, G., Gimel.
Lambert, T., Cossonay.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, L., syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.
Perrin, Marius, inst., trésorier, Lausanne.
Sonnay, instituteur, secrétaire, Montblesson s/Lausanne.

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de toute espèce de
PAPIERS, CARTONS, TOILES

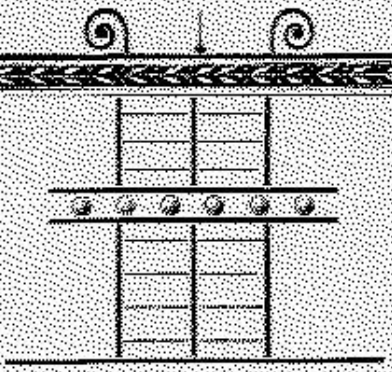

Plumes Pestalozzi

Adoptées par les Ecoles de Zurich.

Amidon et
Colle forte

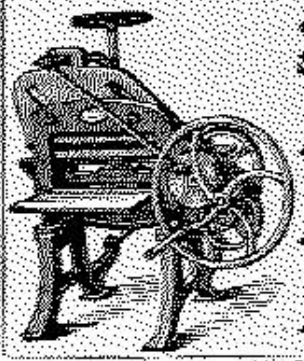

INSTALLATION COMPLÈTE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux, Ciseaux, Plioirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.

PUPITRES HYGIÉNIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté ✠ 3925 — Modèle déposé.

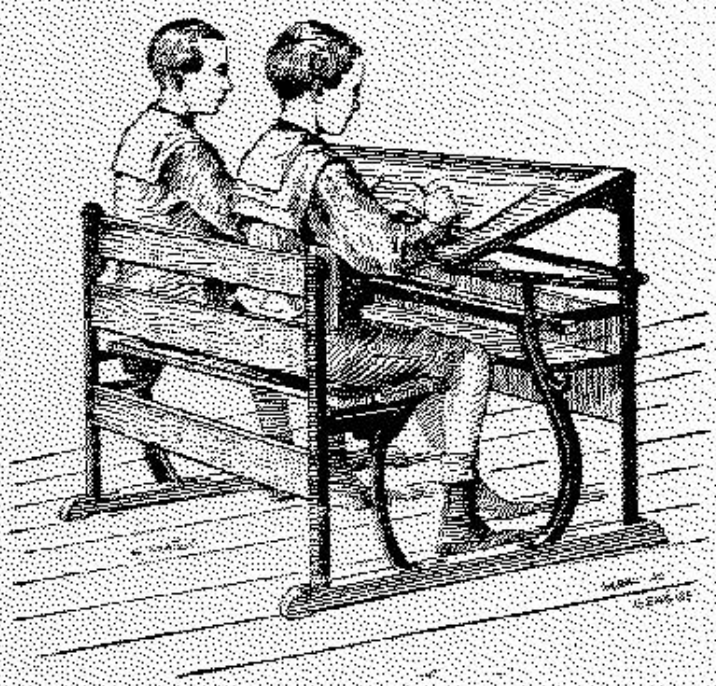

Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.

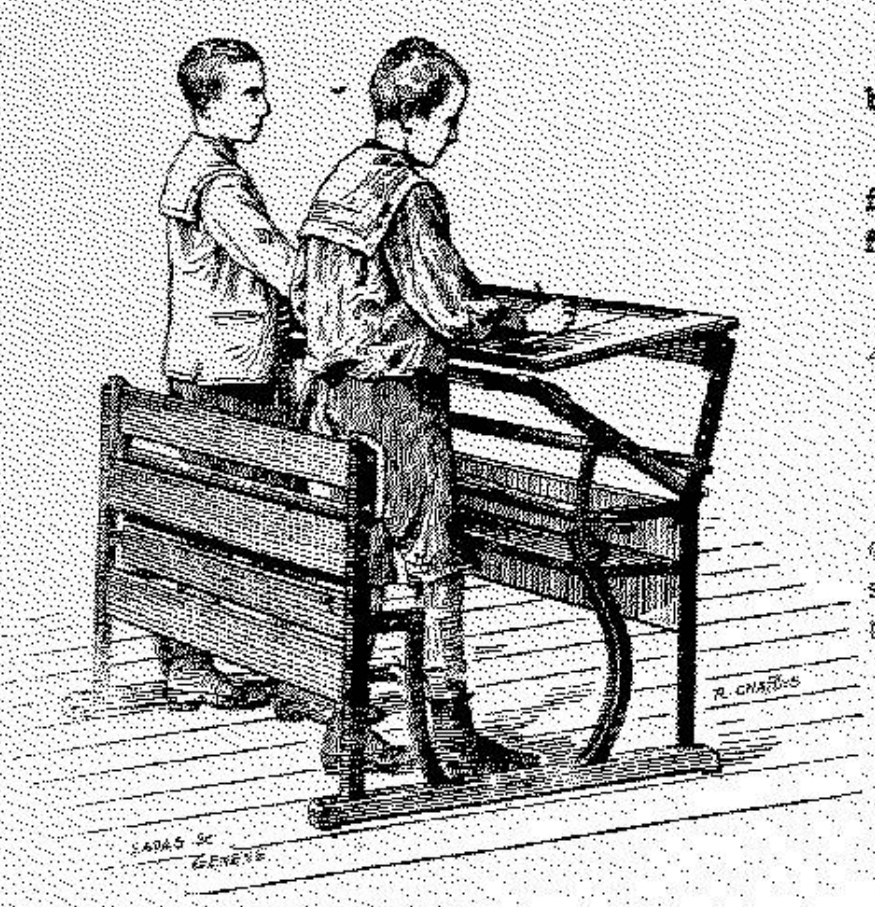

A NOS LECTEURS — **Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.**

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Bibliothèque de poche du naturaliste.

Atlas de poche des plantes des champs, des prairies et des bois, à l'usage des promeneurs et des excursionnistes, avec de nombreuses ill. en couleurs. Séries I, II, III, par R. Sielain, cartonné . . . Fr. 6 50

Flore coloriée de poche à l'usage du touriste dans les montagnes de la Suisse, de la Savoie, du Dauphiné, des Pyrénées, de l'Auvergne, des Cérennes, du Jura et des Vosges, par H. Correvon, cart. . . . . » 4 —

Petit atlas de poche des champignons de France les plus répandus, comestibles ou vénéneux, par P. Dumée, cart. . . . » 4 —

Atlas de poche des insectes de France utiles ou nuisibles, par E. Dongé, cart. . . . . » 6 50

Atlas de poche des oiseaux de France, Suisse et Belgique, utiles ou nuisibles, par le Baron L. d'Hamonville. Séries I, II, cart. » 6 50

Atlas de poche des coquilles des côtes de France, communes, pittoresques ou comestibles, par Ph. Doutzenberg, cart. . . . .

Vtlas de poche des papillons de France, Suisse et Belgique les plus répandus, par Paul Girod, cart. . . . . » 6 50

L'art de voyager à l'étranger, par O. L. Valesch . . . . . » 5 —

Samory, par A. Mévil, avec une préface par le général de Trentimann, avec de nombreuses illustrations . . . . . » 3 50

Nouveau Larousse illustré, Fasc. 127.

Principaux articles : Course, courtage, courtier, courtoise, Cousin Jean, Cousin Victor, couteau, couverture, couvent, couverture, couveuse, etc.

Guides Bædecker, Joanne et autres.

Cartes Dufour, Siegfried, Mulhaupt, Leutzinger, etc.

Edition-Tauchnitz.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.